

MIGADO

**Association pour la restauration des migrateurs des bassins Garonne Dordogne Charente
Seudre**

18 Ter rue de la Garonne
47520 LE PASSAGE

Exercice clos le 31 décembre 2024

■ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

MIGADO

Association pour la restauration des migrateurs des bassins Garonne Dordogne Charente Seudre

18 Ter rue de la Garonne
47520 LE PASSAGE

Exercice clos le 31 décembre 2024

■ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MIGADO, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « événements significatifs postérieurs à la clôture », de l'annexe des comptes annuels, concernant le fonctionnement de l'association avec une équipe réduite les premiers mois de l'exercice 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation sur la présentation d'ensemble des comptes, nous nous sommes assurés du respect par l'Association des principes comptables relatifs à la comptabilisation des subventions et de leur correcte traduction dans les comptes annuels. Nous avons obtenu les éléments nécessaires afin de justifier le respect du principe de séparation des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PUJOLS, le 17 juillet 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

@COM AUDIT SUD

PIERRE GUNDELWEIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 798.11	2 798.11				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	81 336.18	15 853.06	65 483.12	66 112.12	-629.00	-0.95
	Constructions	864 963.43	695 540.38	169 423.05	187 848.43	-18 425.38	-9.81
	Installations techniques Matériel et outillage	477 468.05	451 053.97	26 414.08	34 423.48	-8 009.40	-23.27
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	255.00		255.00	255.00		
	Prêts	34 121.00		34 121.00	30 621.00	3 500.00	11.43
	Autres	9 341.93		9 341.93	8 628.19	713.74	8.27
	Total I	1 470 283.70	1 165 245.52	305 038.18	327 888.22	-22 850.04	-6.97
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	87 963.87		87 963.87	81 903.60	6 060.27	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	395 848.52		395 848.52	163 590.78	232 257.74	141.97
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	1 878 904.62		1 878 904.62	2 110 945.09	-232 040.47	-10.99
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	391 352.18		391 352.18	627 485.56	-236 133.38	-37.63
	Charges constatées d'avance (2)	38 133.04		38 133.04	49 569.16	-11 436.12	-23.07
	Total II	2 792 202.23		2 792 202.23	3 033 494.19	-241 291.96	-7.95
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 262 485.93	1 165 245.52	3 097 240.41	3 361 382.41	-264 142.00	-7.86

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	549 240.79	549 240.79		
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	843 713.20	843 713.20		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres	-325 511.21	-205 706.88	-119 804.33	-58.24
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	54 661.48	-119 804.33	174 465.81	145.63
	Situation nette (sous total)	1 122 104.26	1 067 442.78	54 661.48	5.12
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 122 104.26	1 067 442.78	54 661.48	5.12
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques				
DETTES (I)	Provisions pour charges				
	Total III				
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 399.09	299 846.53	-281 447.44	-93.86
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	322 013.56	295 950.56	26 063.00	8.81
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	180 377.71	161 608.03	18 769.68	11.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	282 757.63	255 427.80	27 329.83	10.70
TOTAL GENERAL	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	1 171 588.16	1 281 106.71	-109 518.55	-8.55
	Total IV	1 975 136.15	2 293 939.63	-318 803.48	-13.90
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 097 240.41	3 361 382.41	-264 142.00	-7.86

(1) Dont 0 euros d'un an
Dont 0 euros d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

803 547.99 1 012 832.92
267 877.20

TRIAXE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	50 126.88		50 467.17		-340.29	-0.67
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	55 620.81		66 642.12		-11 021.31	-16.54
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	3 828 818.11		3 264 329.54		564 488.57	17.29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	44 630.70		65 440.26		-20 809.56	-31.80
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	13 830.10		10 645.76		3 184.34	29.91
Total I	3 993 026.60		3 457 524.85		535 501.75	15.49
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 761 072.32		1 681 953.75		79 118.57	4.70
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	142 496.92		112 741.73		29 755.19	26.39
Salaires et traitements	1 404 360.31		1 220 435.42		183 924.89	15.07
Charges sociales	584 562.15		510 211.78		74 350.37	14.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 152.11		61 006.05		-30 853.94	-50.58
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	21 380.89		9 937.65		11 443.24	115.15
Total II	3 944 024.70		3 596 286.38		347 738.32	9.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	49 001.90		-138 761.53		187 763.43	135.31

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	7.91	5.87	2.04	34.75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	17.16	16.26	0.90	5.54
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	25.07	22.13	2.94	13.29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	9 764.88	10 304.49	-539.61	-5.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	9 764.88	10 304.49	-539.61	-5.24
2. Résultat financier (III-IV)	-9 739.81	-10 282.36	542.55	5.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	39 262.09	-149 043.89	188 305.98	126.34
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	15 399.39	5 127.19	10 272.20	200.35
Sur opérations en capital		24 919.62	-24 919.62	-100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	15 399.39	30 046.81	-14 647.42	-48.75
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		807.25	-807.25	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		807.25	-807.25	-100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	15 399.39	29 239.56	-13 840.17	-47.33
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	4 008 451.06	3 487 593.79	520 857.27	14.93
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	3 953 789.58	3 607 398.12	346 391.46	9.60
5. EXCEDENT OU DEFICIT	54 661.48	-119 804.33	174 465.81	145.63

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 097 240.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 993 026.60 Euros et dégageant un excédent de 54 661.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Objet social

L'Association MIGADO a pour but de contribuer à la restauration et à la gestion des populations de poissons migrateurs des Bassins GARONNE DORDOGNE CHARENTE SEUDRE. A cet effet, l'association entreprend des actions pour coordonner les actions départementales et interdépartementales en matière de recherche de financement, de formation, d'information et de sensibilisation. Elle assure ensuite la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage d'opération contribuant à la restauration et à la gestion des populations de poissons migrateurs.

Nature et périmètre des activités ou missions réalisées

Ses moyens d'actions comprennent notamment :

- La diffusion des connaissances dans les domaines scientifiques, techniques et économiques et des résultats des expérimentations et études locales,
- L'organisation de séances de travail ou conférences sur des sujets relatifs à son objet et notamment toute intervention ayant pour but de contribuer à l'éducation de l'environnement.
- La participation à des stages, visites, rencontres de caractères régional, national, international,
- La promotion et éventuellement le financement ou l'exécution des études ou expérimentations qu'elle estime nécessaires pour atteindre ses objectifs
- La réalisation d'ouvrages et d'actions techniques dans le domaine de la restauration des poissons migrateurs dont le suivi et la gestion des populations, la production piscicole, la conservation et la réintroduction d'espèces, le suivi des milieux aquatiques, l'animation de programmes...

Le programme des actions techniques est déterminé annuellement par bassin ainsi que la participation de chaque organisme adhérent qui peut être apportée soit sous forme de participation financière, soit sous forme de prestations en nature.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour pallier à des délais de recouvrement des subventions de plus en plus long, la Région Nouvelle Aquitaine avait accordé au cours de l'exercice 2022 une avance de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

354 K€ sous forme de prêt. Au 31/12/2024, le montant restant à rembourser au titre de cette avance s'élève à 209 K€.

Le licenciement pour inaptitude de la Responsable des dossiers de financement en 02/24 et l'absence pour longue maladie de l'assistante de direction et responsable de la gestion du personnel, ont conduit l'Association à fonctionner avec une équipe réduite les premiers mois de l'exercice 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Embauche d'une Directrice Générale en juin 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au compte de résultat :

Ressources de l'organisme : le montant total des subventions reçues par l'association s'élève à 3 828 818 euros et se ventilent de la manière suivante :

- Ressources provenant des pouvoirs publics :

* Institutions européennes :	1 217 456 €
* Etat - Départements :	52 935 €
* Etat - Régions :	220 757 €
* Autres ressources publiques :	2 063 542 €

- Ressources provenant d'établissements privés : 552 775 €

Se rajoute le montant de la variation annuelle des dossiers en cours qui s'élève à -278 647 € au titre de l'exercice 2024.

DOCUMENTS VISES par le

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRIAXE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 798		
Terrains	81 336		
Constructions sur sol propre	399 479		
Installations générales agencements aménagements des constructions	465 485		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	112 800		
Installations générales agencements aménagements divers	121 981		3 088
Matériel de transport	145 270		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 234		
Emballages récupérables et divers	3 095		
TOTAL	1 420 679		3 088
Autres titres immobilisés	255		
Prêts, autres immobilisations financières	35 351		
TOTAL	35 606		
TOTAL GENERAL	1 459 084		3 088

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 798	2 798
TOTAL			2 798	2 798
Terrains			81 336	81 336
Constructions sur sol propre			399 479	399 479
Installations générales agencements aménagements constr.			465 485	465 485
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			112 800	112 800
Installations générales agencements aménagements divers			125 069	125 069
Matériel de transport			145 270	145 270
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			91 234	91 234
Emballages récupérables et divers			3 095	3 095
TOTAL			1 423 768	1 423 768
Autres titres immobilisés			255	255
Prêts, autres immobilisations financières			35 351	35 351
TOTAL			35 606	35 606
TOTAL GENERAL			1 462 172	1 462 172

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 798			2 798
Terrains		15 224	629		15 853
Constructions sur sol propre		255 581	9 714		265 295
Installations générales agencements aménagements constr.		421 534	8 711		430 245
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		112 800			112 800
Installations générales agencements aménagements divers		115 451	2 348		117 799
Matériel de transport		121 080	7 106		128 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		87 530	1 644		89 174
Emballages récupérables et divers		3 095			3 095
TOTAL		1 132 295	30 152		1 162 447
TOTAL GENERAL		1 135 093	30 152		1 165 246
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	629				
Constructions sur sol propre	9 714				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 711				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 348				
Matériel de transport	7 106				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 644				
TOTAL	30 152				
TOTAL GENERAL	30 152				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	34 121	34 121	
Autres immobilisations financières	9 342	9 342	
Autres créances clients	395 849	395 849	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 614	5 614	
Débiteurs divers	1 873 290	1 873 290	
Charges constatées d'avance	38 133	38 133	
TOTAL	2 356 349	2 356 349	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 500		

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 686	1 686		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 712	10 515	6 198	
Fournisseurs et comptes rattachés	322 014	322 014		
Personnel et comptes rattachés	27 623	27 623		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	146 334	146 334		
Autres impôts taxes et assimilés	6 421	6 421		
Autres dettes	282 758	282 758		
Produits constatés d'avance	1 171 588	1 171 588		
TOTAL	1 975 135	1 968 938	6 198	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 379			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 60 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels de bureau et informa	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "dernier prix d'achat connu".

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 877 335
Total	1 877 335

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS CHARGES À RECEVOIR	
- PAR IJ OCSO	5 014
PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR Dossiers en cours 2024	1 869 440
- RBT Form Ocapiat Form	1 980
- MAD LOCAL LA FRAYERE 4ET	900
Total	1 877 335

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 686
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 612
Dettes fiscales et sociales	34 176
Autres dettes	2 655
Total	206 130

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 133
Total	38 133
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 171 588
Total	1 171 588

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
- PCA AGENCE ADOUR GARONNE 2024	887 983		
- PCA ENCOURS 2024	283 605		
Total	1 171 588		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice 2024 s'élevant à 34 personnes

7 Cadres - 27 Non Cadres

30 CDI - 4 CDD

27 hommes - 7 femmes

33 temps complets - 1 temps partiel

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		500 000
Hypothèque de 3ème rang	400 000	
Hypothèque de 1er rang	100 000	
Total (1)		500 000

Par acte notarié du 20 avril 2011, l'Association MI.GA.DO a consenti une hypothèque conventionnelle de 3ème rang sur les droits immobiliers sis à Le Passage et Bergerac en garantie d'un crédit de trésorerie de campagne ou d'exploitation de 400 000 € contracté auprès du Crédit Agricole.

L'Association MI.GA.DO a contracté au cours de l'exercice 2016 un emprunt de 100 000 € auprès de la Caisse d'Epargne garanti par une hypothèque de 1er rang sur l'immeuble sis à Le Passage.

Engagements reçus

Néant

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 307
45 à 54 ans	11 à 20 ans	115 805
35 à 44 ans	21 à 30 ans	37 344
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 085
Engagement total		180 541

Hypothèses de calculs retenues

Méthode calcul retenue : méthode rétrospective - départ volontaire à la retraite

Age de départ à la retraite : 64 ans

Taux d'actualisation financière : 3 %

Taux de charges patronales : 40%

Taux d'évolution annuel des salaires : 3%

Table de mortalité INSEE provisoire : 2016-2018

Turn over : faible

Le montant cumulé au 31/12/2024 versé dans un contrat Indemnités de fin de carrière auprès de CNP ASSURANCE s'élève à 10 000 €. Ainsi le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière au 31/12/2024 non couvert par le contrat s'élève à 180 541 - 10 000 soit 170 541 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Solde Redressement MSA non appelé	10 451	77210000
- Solde dette OCSO 2028 non appelée	4 948	77210000
Total	15 399	

Transferts de charges

Nature	Montant
RBT ASSURANCE	100
RETROCESSIONS EDF	12 230
RBT FRAIS DE FORMATION	4 702
RBT FRAIS DIVERS FNPf	288
AVANTAGES EN NATURE	11 329
RBT FRAIS AUTO SALAIRES	6 600
IJ COMPLEMENTAIRES OCSO/MSA	9 381
Total	44 630

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES